

COMMUNE DE SAINT PAVACE

RUE DU MONNET - 72190 SAINT PAVACE

mairie.sg@saint-pavace.fr - 02.43.81.05.94

REVISION ALLEE N°1

APRES LA REVISION N°3 DU PLAN LOCAL D'URBANISME APPROUVEE LE 12 SEPTEMBRE
2017

CONCERTATION DU PUBLIC

DU 3 avril 2025 au 5 septembre 2025 INCLUS

REGISTRE D'OBSERVATIONS

Registre de mise à disposition du public

Objet : révision allégée numéro 1 du Plan Local d'Urbanisme de Saint Pavace

Durée de la mise à disposition : 3 avril 2025 au 5 septembre 2025 inclus.

Heures d'ouverture de la mairie :

Lundi : 8 H 30 à 17 H 30

Mardi : 8 H 30 à 12 H 00 – 13 H 30 à 17 H 30

Mercredi : 8 H 30 à 12 H 00

Jeudi : 8 H 30 à 12 H 00 – 13 H 30 à 17 H 30

Vendredi : 8 H 30 à 12 H 00 – 13 H 30 à 17 H 30

Registre :

Comportant feuillets non mobiles, côtés et paraphés par le maire, destiné à recevoir les observations du public ; ces dernières peuvent aussi être adressées par écrit au nom du Maire de Saint Pavace : Monsieur Jean Claude MOSER, Maire, Mairie de Saint Pavace rue du Monnet 72190 SAINT PAVACE ou par courriel à l'adresse suivante : mairie.sg@saint-pavace.fr

Première journée

Je soussigné, Jean Claude MOSER, Maire de SAINT PAVACE, ai ouvert le présent registre le 3 avril 2025 à 8 H 30 pour recevoir pendant toute la mise à disposition du public, **du 3 avril 2025 au 5 septembre 2025 inclus**, les observations du public concernant la révision allégée simplifiée N°1 du Plan Local d'Urbanisme de la commune de SAINT PAVACE.

A SAINT PAVACE, le 3 avril 2025

LE MAIRE,

Jean Claude MOSER



REVISION ALLEE N°1 DU PLU COMMUNE DE SAINT PAVACE

Jun

OBSERVATIONS	DATE ET SIGNATURE

OBSERVATIONS	DATE ET SIGNATURE

OBSERVATIONS	DATE ET SIGNATURE

Je soussigné, Jean Claude MOSER, Maire de SAINT PAVACE, certifie avoir clos le présent registre de concertation du public le 5 septembre 2025 à 17h30

A SAINT PAVACE, le 5 septembre 2025

LE MAIRE,

Jean Claude MOSER




